



# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DU MERCREDI 24 mars 2010**

**BULLETIN N° 143**

75<sup>ème</sup> Année

## TABLE DES MATIERES

Page

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>ETAT DES PRÉSENTS .....</b>	<b>4</b>
<b>ORDRE DU JOUR.....</b>	<b>5</b>
<b>ADOPTION DU BULLETIN n° 142.....</b>	<b>6</b>
<b>COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT.....</b>	<b>6</b>
<b>AFFAIRES DONNANT LIEU À DÉLIBÉRATIONS.....</b>	<b>9</b>
<input type="checkbox"/> <b>Délibérations pour acte : .....</b>	<b>9</b>
↪ Compte-rendu des décisions prises par le président en vertu de la délégation accordée par délibération du comité n°C_2008-04-09/05 du 9 avril 2008.....	9
↪ Compte-rendu des décisions prises par le bureau du 11 mars 2010 en vertu de la délégation accordée par délibération du comité n°C_2008-06-25/07 du 25 juin 2008 .....	9
<input type="checkbox"/> <b>Délibérations .....</b>	<b>9</b>
↪ Budget primitif 2010 du budget principal .....	9
↪ Budget primitif 2010 du budget annexe « Réseau de chaleur de Sathonay-Camp » .....	14
↪ Budget primitif 2010 du budget annexe « Réseau de chaleur de La Tour de Salvagny » .....	15
↪ Budget annexe 2010 photovoltaïque .....	15
<b>QUESTIONS DIVERSES.....</b>	<b>15</b>
<b>DELIBERATIONS.....</b>	<b>16</b>

<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU COMITÉ DECINES, MERCREDI 24 mars 2010</b>
--

Le mercredi 24 mars 2010 à 18h35, le comité du Syndicat Intercommunal de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise, régulièrement convoqué le 17 mars 2010, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre ABADIE, Président. La séance s'est tenue à la salle des fêtes de Décines-Charpieu.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Vincent BLANCHET

Nombre de délégués en exercice..... 112  
Nombre de délégués titulaires présents ..... 60  
Nombre de délégués suppléants présents ..... 10  
(remplaçant un délégué titulaire)  
Nombre de pouvoirs ..... 2  
Nombre total de délégués ayant voix délibérative ..... 72

**Pouvoir donné par un délégué titulaire à un autre délégué titulaire**

B. DUPONT (titulaire de Sathonay-Camp) donne pouvoir à P. ABADIE (titulaire de Sathonay-Camp)

Ph. PERARDEL (titulaire de Saint Germain-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à M. RODRIGUEZ (titulaire de Neuville-sur-Saône)

**Assistent à la réunion :**

Monsieur CORON, Directeur Général des Services

Madame VALANTIN, Responsable des services administratifs

Mesdames DIEUDONNÉ, FIASSON, MAMAN, PASQUIER, SALIGNAT et THORAL, Monsieur ESCUDER, services administratifs

Monsieur DESBOUIS, Responsable service concessions

Mesdemoiselles ROSSET et VOLLAND, service concessions

Madame GREFFIER, Responsable service Éclairage public

Mesdemoiselles SPINA et BLACHIER, Messieurs BAS, FOURNEAU, GRAIL, HANOTEL, HASSEINE, MOUYON et SUNE, services Dissimulation des réseaux et Eclairage Public

Madame HENNET, Responsable service Énergies

Messieurs CORON, ENJOLRAS service Énergies

## ETAT DES PRÉSENTS

### Délégués présents à la séance (x), excusés (e)

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES		DELEGUES SUPPLEANTS					
Albigny-s/Saône	S. PROUVEUR		G. VESSIERES		M. BALAIS	A. BONY		
Brignais	G. DESFORGES	X	D. VIRET		W. RAMOS	C. MOGAVERO		
Bron	C. TOURDES	e	C. LABIE	X	F. LARTIGUE-PEYROU	A. KHEDER		
Cailloux-s/Fontaines	A. BRUYAS		R. KINDLE	X	J-P. PERRET	R. VENDITTI	X	
Caluire-et-Cuire	P. MONNEYRON	X	M. PANTIGNY	X	M. SANS	E. BOURSEY		
Champagne-au-Mt-d'Or	D-J. DELABRE		G. SOUY	e	B. DIALINAS	C. PRESLE		
Chaponost	R. DEGUELDRE	X	J-C. KOHLHAAS		A. GUERRIER	A. GERON		
Charbonnières-les-Bains	P. FORMISYN		T. ELMASSIAN		A. ROUX	P. FAYOLLE		
Charly	J. TOUILLON		M-L. RUE		M. GUERRIERI	X	E. FRISO	
Chasselay	J. PARIOST	e	B. LASSAUSAIE		D. LORCHEL	P. DUMONT	X	
Collonges-au-Mt-d'Or	L. RUELLE	X	J. CARTIER	X	J. DUPUIS	D. GAIDIER		
Communay	G. BELLEVILLE	X	J-P. CHONE	X	G. BARDENET	C. GAMET		
Couzon-au-Mt-d'Or	P. VERON	e	P. CORET	X	L. BESSON	X	C. PRADINAS	
Craponne	H. DUHESME	X	A-M. PERAGINE		J-P. GANDELIN	E. MATHIAS		
Curis-au-Mt-d'Or	X. LEONARD		M. BRIDON	X	R. MARTIN	C. SANTINELLI		
Dardilly	J-F. FARGIER	X	J. FARAMIN	X	Y. VIREMOUNEIX	G. LAMY		
Décines-Charpieu	V. BLANCHET	X	F. PIRET		B. MERCADER	F. ROUSSET		
Ecully	L. SZTERNBERG		P. COSTANTINI	e	A. LELIEVRE	E. VITAL-DURAND		
Feyzin	M. GUILLOUX	X	R. FARNOS	X	M. ATHANAZE	H. ZAYANI		
Fleurieu-s/Saône	J-P. GUILLERMIN	X	E. RUIZ-COLECHAR		M. GIRAUD	C. VERGNAIS		
Fontaines-St-Martin	A. GLEREAN	X	A. ESCOURROU	X	L. FILLOUX	C. DESSUS		
Fontaines-s/Saône	R. BORDAIRON	X	O. BRUSCOLINI		A-M. LAVIALLE	L. BOISSON		
Francheville	J-P. VEYRIER	X	C. RAWAS	X	G. BESSON	M. RIGOUDIS		
Genay	M. GHANEM	X	S. CROZE	X	G. MICHAUD	B. GAUTHIER		
Grigny	R. BALME		D. ROYER	X	A. PIGEON	A. DARTOIS	X	
Irigny	G. RONY	X	P. BOSGIRAUD		G. ROBIN	A. SANLAVILLE		
Limonest	L-P. TARDY	X	J-L. BARBIER	X	C. PITANCE	A. MARQUES		
Millery	P. DESCOTES	X	A. CASADO	X	R. THOLLET	P. BERARD		
Montanay	M. SEIGNER	X	J-P. BERNARD	X	C. ESCOFFIER	P. DESGOUTTE		
La Mulatière	J-C. MULLER	X	A. BLANC		D. BERGON	J-P. BESSON		
Neuville-s/Saône	M. RODRIGUEZ	X	L. BUFFARD		B. CHRETIN	P. RACHAS		
Oullins	C. AMBARD	X	B.GENTILINI	X	P. LE GALL	G. TRANCHARD		
Pierre-Bénite	D. DELEAZ		P. FARNIER	X	B. CHENANI	D. CHIZAT	X	
Poleymieux-au-Mont-d'Or	C. PILLONEL	e	D. POSNER	e	S. ULRICH	e		
Rillieux-la-Pape	N. APPELL		J-L. VEAU PERRIER		S. FITOUSSI	J. BERARD		
Rochetaillée-sur-Saône	M. COMTE	X	N. FERBER	X	G. JEGO	C. COMTE		
St-Cyr-au-Mont-d'Or	G. FRAPPIER	X	G. RAY	X	B. BOURBONNAIS	J. WELKER		
St Didier-au-Mont-d'Or	J. MATHERON		C. DUBUIS	X	E. DEBARD	C. BASSET	X	
St-Fons	S. PERRIN		E. DELOR		C. BEN LEMBAREK	J. POZZI		
St Genis-Laval	P. ZACHARIE	X	J-P. CLEMENT		Y. GAVAUT	D. LAFAURE		
St Genis-les-Ollières	D. EYRAUD	X	A. BASTIE		G. CARTON	C. BEJANNIN		
St Germain-au-Mt-d'Or	P. PERARDEL	e	V. TOUTANT		D. YVOREL	Y. LAROYE		
St Priest	C. DUBOS	X	W. PLAZZI		F. BOTTURA	G. VEYRON	X	
St Romain-au-Mt-d'Or	J. LAPORTE	X	P. CURTELIN	X	M. GERWIG	P. CHALAMET		
St Symphorien d'Ozon	B. BARAZZUTI	X	R. BEROD		C. BEAUFRERE	P. TEXEIRA		
Ste-Foy-les-Lyon	A. BAVOZET	X	M. MOLIMAR	e	P. BARRELLON	e	M. BARLET	e
Sathonay-Camp	P. ABADIE	X	B. DUPONT		G. DURIEU	A. LAVEUR		
Sathonay-Village	M. MOIROUD	X	C. RAMIREZ		M-L. PONSIN	X	R. KREMER	
Tassin-la-Demi-Lune	A. BRUNETEAU	X	H. PAYEN		J-B. RIO	M. FRANCOIS		
Ternay	R. VILLEJOBERT	X	D. GIRARD		B. MINASSIAN	Pierre GAUTIER		
La Tour-de-Salvagny	J-P. BOURGES	X	J. DEBORD		S. HOUDEAU	J-P. LACHAUD	X	
Vaulx-en-Velin	P. ROBERT		S. YAHIAOUI		A. TOULERON			
Vénissieux	P. A. MILLET	e	E. BAFOUNTA		H. THIVILLIER	e	S. HAMDIKEN-LEDESERT	
Vernaison	E. BRUN-PICARD	X	J. RUSSIER	X	S. MORVAN	R. BERNARD		
Villeurbanne	G-L. DEVINAZ	X	B. VESSILLER	e	R. LLUNG	H. BRAVO		
Vourles	J-J. RUER		G. GRANADOS	X	E. MESNIER	G. DE BERNARDIS		

## ORDRE DU JOUR

- Adoption du bulletin n°142 du 10 février 2010 ;
- Compte rendu d'activités du Président ;
- Délibérations pour acte :
  - C-2010-03-24/01 • Compte-rendu des décisions prises par le Président en vertu de la délégation accordée par délibération du Comité n°C\_2008-04-09/05 du 9 avril 2008 ;
  - C-2010-03-24/02 • Compte-rendu des décisions prises par le Bureau du 11 mars 2010 en vertu de la délégation accordée par délibération du Comité n° C\_2008-06-25/07 du 25 juin 2008.
- Délibérations :
  - C-2010-03-24/03 • Budget principal 2010 ;
  - C-2010-03-24/04 • Budget annexe Sathonay-Camp, Budget 2010 ;
  - C-2010-03-24/05 • Budget annexe La Tour de Salvagny, Budget 2010 ;
  - C-2010-03-24/06 • Budget annexe photovoltaïque, Budget 2010 ;
- Questions diverses.



La séance est ouverte à 18h35 sous la présidence de Monsieur Pierre ABADIE.

**M. ABADIE, Président.-** Je vous propose de commencer.

Merci d'avoir répondu présents à cette assemblée générale.

▪ **Désignation du secrétaire de séance**

**M. ABADIE, Président.-** Le secrétaire de séance est M. Blanchet.

Voulez-vous dire quelques mots pour M. le Maire ?

**M. BLANCHET.-** Bienvenue à tout le monde !

Si nous commençons de bonne heure, c'est peut-être parce que nous sommes à Décines. Nous avons le quorum et c'est l'une des premières fois que l'on commence à l'heure.

**M. ABADIE, Président.-** C'est vrai.

**M. BLANCHET.-** Il faut venir plus souvent à Décines.

Bonne assemblée générale à tout le monde !

**M. ABADIE, Président.-** Merci de nous accueillir dans cette salle. Nous avons déjà eu l'occasion de venir à Décines.

J'en profite pour vous dire que le prochain comité aura lieu le 16 juin à Saint-Symphorien d'Ozon.

Nous vous avons remis un questionnaire à l'entrée. Ceux qui sont présents auront l'occasion de le remplir. Si vous n'en avez pas le temps, vous nous l'enverrez. Je dirai quelques mots de cette enquête tout à l'heure.

Nous avons des absents excusés.

(Lecture de la liste des personnes excusées).

J'en profite pour vous dire que notre ami M. Claude PILLONEL a malheureusement des problèmes de santé et qu'il vient de perdre son fils.

Notre collègue, M. DEVINAZ, devait vous présenter le budget. C'est moi qui le ferai, il est retenu à Villeurbanne. Nous avons appris le décès de M. TERRACHER hier soir, et M. le Maire, M. BRET, a convié ses adjoints auprès de lui. Il ne sera donc pas parmi nous.

## ADOPTION DU BULLETIN n° 142

**M. ABADIE, Président.-** Je rappelle que nous sommes dans la 75ème année du Syndicat (1935-2010).

Je n'ai pas eu de question particulière sur ce compte rendu. Je vous propose de l'adopter. Qui est contre ? Abstention ?

***Le bulletin n°142 du 10 février 2010 est adopté à l'unanimité.***

## COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

**M. ABADIE, Président.-** Plusieurs réunions depuis le dernier Comité.

*(Lecture du compte rendu d'activités).*

- Le Bureau statutaire s'est réuni le 11 mars 2010
- Le Bureau restreint s'est réuni les 16 et 23 février, les 2, 11, 16 et 23 mars 2010
- **16 février 2010** : Le 2010, nous avons rencontré le Directeur de l'EPARI, M. MOSTEFAOUI, concernant la problématique du Très Haut Débit (THD). Comme vous le savez, le Grand Lyon souhaite prendre la compétence du THD. Une démarche est faite en partenariat avec le Département et les Syndicats, que ce soit le SIGERLy ou le SYDER, pour voir dans quelles conditions nous pourrions transférer cette compétence quelle solution est la meilleure pour ce THD. Nous aurons l'occasion d'en reparler, une commission spéciale travaillant sur le sujet.
- **23 février 2010** : Une rencontre a eu lieu au Grand Lyon avec le Vice-président à la voirie, c'est-à-dire moi-même, pour aborder certaines problématiques que nous rencontrons.

Parmi les décisions intéressantes : nous avons demandé au Grand Lyon de ne pas nous facturer les enrobés définitifs lorsque ceux-ci font suite à de grosses réparations ou des travaux prévus.

Je m'explique : lorsque nous faisons des enfouissements de réseaux, nous faisons d'abord un enrobé provisoire, ensuite le Grand Lyon fait l'enrobé définitif. Et le Grand Lyon nous facturait la largeur correspondant à cet enrobé.

J'ai trouvé cette situation illogique, notamment lorsqu'il était prévu, pour les grosses réparations par exemple, de refaire la chaussée. On anticipe, on fait des enfouissements de réseaux, donc on trouvait anormal de payer cette surlargeur puisqu'elle était prévue.

Le Grand Lyon semblait réticent pour le défalquer. J'ai expliqué que nous travaillions pour le compte des communes, le Grand Lyon aussi et que puisqu'il était prévu de le faire, je ne vois pas pourquoi on le facturerait à la commune.

Par contre, à l'inverse, si une commune demande, par l'intermédiaire du Syndicat, un enfouissement de réseaux sur une chaussée non prévue d'être refaite, il est logique que nous payions l'enrobé définitif.

A priori, la directrice des services du Grand Lyon a suivi l'avis du vice-président à la voirie et je pense que nous aurons une réponse favorable dans ce domaine. De temps en temps, c'est bien de se retrouver et d'avoir des discussions.

Nous avons aussi parlé de CHORUS : nous avons signé une convention avec le Grand Lyon et nous aurons dorénavant les plans CHORUS au Syndicat, ce qui va faciliter le travail, notamment concernant l'éclairage public dans les lotissements pour lesquels il sera intéressant d'avoir tous les plans et l'accès à la programmation des travaux.

Au sujet du rapport sur les lotissements, j'en profite pour dire aux nouveaux venus qui n'ont pas pu assister à la conférence, que vous recevrez ce document qui sera également consultable sur le site du SIGERLY. Je pense que ce rapport, malgré la complexité du sujet, est très intéressant. Je pense qu'il était important de le présenter. D'ailleurs, les personnes qui ont travaillé sur les lotissements vont maintenant travailler sur les illuminations puis sur la problématique des aires de loisirs en plein air (pour ne pas limiter aux stades). Nous avons des demandes dans ce sens.

Nous allons voir le budget, mais j'ai souhaité mettre en place un séminaire finances. Il aura lieu le 1er juin. Il sera réalisé comme nous l'avons fait dans le cadre du séminaire « quelles perspectives d'avenir pour le SIGERLY ? » : ce sont les membres du Bureau, y compris les associés, soit environ 25 personnes, qui vont travailler dans ce séminaire finances. Nous aurons l'occasion de vous présenter les grands principes au prochain comité du mois de juin, et à la rentrée, nous présenterons l'enquête définitive sur ce séminaire.

Qu'avons-nous souhaité dans ce séminaire finances ? Aujourd'hui, vous allez le voir dans le budget, nous avons répondu depuis plusieurs années aux attentes des communes. Jusqu'à aujourd'hui, chaque fois qu'une commune a demandé des travaux d'éclairage public ou d'enfouissement de réseaux, nous avons répondu systématiquement à la demande. De même pour tout ce qui était diagnostic, étude énergétique et autres.

Avec le recul que l'on a désormais, nous nous rendons compte que la problématique qui se pose est que les communes, à un moment donné, n'arrivent plus à suivre par rapport à leur endettement. Demander l'enfouissement de réseaux, l'éclairage public, etc., je rappelle que c'est étalé sur 15 ans et que cela s'ajoute chaque année. Chaque année il y a un plateau supplémentaire qui vient.

Nous avons des communes qui sont inquiètes, qui nous interrogent sur ce sujet. Le principe est de pouvoir avoir le détail exact (j'ai demandé cela à notre Directeur et aux services, dès la fin de cette année, lorsque vous recevrez vos contributions), non pas simplement les lignes qui vous disent : « Vous avez tant de dette SYDER, tant de dette SIGERLy : éclairage public, enfouissement de réseaux, etc. ». Le but est d'être le plus complet possible.

(Arrivée de M. DEVINAZ).

Merci d'être venu. Nous sommes désolés pour M. TERRACHER. C'était quelqu'un que j'appréciais beaucoup. J'ai eu l'occasion de travailler avec lui dans le cadre du SEPAL. C'était un grand Monsieur.

Concernant le séminaire, les communes nous commandent des travaux, mais elles les financent par les contributions. On ne pourra pas continuer comme cela indéfiniment. On commence d'ailleurs à avoir des tassements sur les travaux. Mais nous avons de très fortes demandes par exemple sur la maîtrise de l'énergie, le photovoltaïque. Cela demande bien sûr des moyens humains, des moyens matériels.

Jusqu'où le Syndicat peut-il aller ? L'idée de ce séminaire est de faire un point, en se posant les bonnes questions, en disant jusqu'où le Syndicat peut s'endetter au niveau des emprunts. Jusqu'où est-on capable d'accepter ce système ? Parce que concernant ces moyens humains, on ne va pas faire de l'exponentiel sans arrêt, à un moment donné on ne pourra plus. Et il suffit qu'il y ait un renversement de situation, qu'il y ait moins de demandes des communes, que fait-on du personnel ?

Dans certains cas, on peut nous-même faire des maîtrises d'œuvre et autres, mais on ne pourra pas tout faire. Donc l'idée est bien de vous montrer une image de ce qu'est devenu le SIGERLy, de ce qu'il souhaite, les projections, et jusqu'où nous souhaitons aller tous ensemble. C'est un vrai débat dont nous reparlerons en Bureau, mais c'est le Comité qui validera les grands principes. On va dire : « Nous souhaitons aller jusqu'à telle position, etc. ».

L'idée est aussi d'avoir des grilles d'analyse sur les 15 ans à venir. Vous saurez que votre endettement va jusqu'à cette hauteur, qu'après il y aura une décroissance, et donc que vous pouvez enclencher de nouveaux travaux. Ensuite c'est vous qui gèrerez l'état des lieux de vos communes.

Je pense qu'il est important de le faire, parce que nous avons été un peu le nez dans le guidon ces dernières années. Nous avons répondu à vos attentes, nous avons essayé de vous satisfaire au maximum. Maintenant, je pense que cela s'est bien stabilisé, qu'il y a une reconnaissance des communes sur tout le travail qui est fait. Maintenant on va essayer d'améliorer tout cela et de faire de la prospective financière et économique du Syndicat.

Vous avez pu récupérer un questionnaire sur l'extranet. Nous aurons l'occasion, au mois de juin, de vous faire une démonstration de l'extranet. C'est un outil intéressant. Beaucoup d'entre vous nous ont interrogés sur les économies de papier des documents. Grâce à l'extranet, vous aurez la possibilité de faire des économies. Nous avons déjà eu un débat à ce sujet en Bureau restreint. Je pense que pendant une certaine période, les deux systèmes perdureront. On vous demandera de vous prononcer directement. Ceux qui souhaitent le faire dès maintenant le peuvent. A l'avenir, nous essayerons d'aller vers un minimum de papier utilisé, en faisant attention que cela ne conduise pas à déplacer cette consommation de papier chez vous ou dans vos communes.

Nous aurons le 7 avril une réunion avec le SYDER. Nous continuons nos démarches avec nos collègues du SYDER. Nos collègues seront dans nos murs le 7 avril. À l'ordre du jour, nous avons l'examen des statuts du SYDER et du SIGERLy, pour en voir les avantages et inconvénients, et comment on pourrait adapter les statuts.

Voilà pour le compte rendu d'activités du Président.



## AFFAIRES DONNANT LIEU À DÉLIBÉRATIONS

### Délibérations pour acte :

**M. ABADIE, Président.**- Je dois maintenant vous donner lecture de certaines délibérations pour acte.

C-2010-03-24/01

#### COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT EN VERTU DE LA DÉLÉGATION ACCORDÉE PAR DÉLIBÉRATION DU COMITÉ N°C\_2008-04-09/05 DU 9 AVRIL 2008

*Rapporteur : Monsieur Pierre ABADIE, Président*

*Confère délibération page 18.*

C-2010-03-24/02

#### COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE BUREAU DU 11 MARS 2010 EN VERTU DE LA DÉLÉGATION ACCORDÉE PAR DÉLIBÉRATION DU COMITÉ N°C\_2008-06-25/07 DU 25 JUIN 2008

*Rapporteur : Monsieur Pierre ABADIE, Président*

*Confère délibération page 18.*

Voilà pour ce qui concerne les différentes délibérations qui ont été prises par le Bureau.

Je rappelle que la délibération d'absence pour événements familiaux avait déjà été votée. Nous l'avons amendée une première fois pour intégrer les « pacsés », il a fallu l'amender une deuxième fois pour intégrer les concubins.

Nous passons à l'examen du budget. Je donne la parole à M. DEVINAZ.

### Délibérations

C-2010-03-24/03

#### BUDGET PRIMITIF 2010 DU BUDGET PRINCIPAL

*Rapporteur : Monsieur Pierre ABADIE, Président*

*Confère délibération page 19.*

**M. DEVINAZ.**- Mesdames et Messieurs, mes chers Collègues, je remercie Pierre ABADIE de vous avoir présenté mes excuses. Suite au décès de M. Raymond TERRACHER, nous avons eu une réunion en mairie. Je n'ai pas trop le moral, je ne vous le cache pas, mais pour ceux qui restent, la

vie continue. Raymond, à travers son problème de cancer du poumon, avait mené ces six derniers mois une lutte où l'on croyait tous qu'il allait s'en sortir. Malheureusement, la maladie a gagné, et cette nuit il nous a quittés.

Je vais vous présenter le budget primitif, sans revenir sur les propos préliminaires que notre Président vous a indiqués par rapport à ce que nous allons rechercher à travers le séminaire.

Le budget général s'équilibre en 2010 à 50 498 090 €. Celui de 2009 était de 50 733 610 €. Soit une variation de budget primitif à budget primitif de 0,5 %. On pourrait considérer que, après une montée en puissance de notre Syndicat, nous atteignons une forme de palier, une stabilisation. En même temps, on doit se poser des questions par rapport à l'évolution de ce Syndicat et notamment aux commandes des communes, puisque l'essentiel de ce que vous allez voir concerne les demandes des communes adhérentes, que nous exécutons. La question que j'avais posée était : « quand les communes nous demandent d'exécuter les choses, quel est notre coût dans le budget ? » Je tiens à remercier les services qui ont essayé de répondre à cette question et m'ont fait remarquer que pour exécuter ce que nous demandent les communes, quand on regarde de 2009 à 2010, on va baisser le coût de 13 %, si ma mémoire est bonne. Ce qui veut dire que l'on essaye de réaliser au plus juste, suivant l'orientation fixée par le Président, la satisfaction des communes adhérentes du Syndicat.

Les services du SIGERLY ont essayé de vous montrer comment se répartissaient les recettes. Nous avons dans les recettes : 21 % qui proviennent de la TLE, des dotations et participations pour 24 %, 3 % de subventions, 12 % qui viennent de virements de section investissement, l'emprunt représente 24 %, la TVA 3 %, le fonds de compensation de TVA 4 %, autres recettes courantes 9 %, produits des services 1 %.

Vous avez sur le document qui vous a été remis la totalité de nos recettes.

Une fois que l'on a des recettes, en principe on peut dépenser. Et les services, de la même façon ont essayé de nous montrer comment se répartissaient nos dépenses : les travaux représentent 37 %.

Ces demandes formulées par les communes nous ont conduits à embaucher du personnel. Les communes vont aussi dans les années qui viennent être confrontées à des réalités budgétaires qui peuvent être difficiles, et leurs demandes peuvent aussi diminuer. Ce qui veut dire qu'il faut se poser des questions aussi sur le personnel que l'on a et si l'on continue d'embaucher.

Le budget primitif 2010 montre une stabilisation des demandes de dissimulation de réseaux.

Nous sommes entrés dans la totale réalisation des plans pluriannuels d'investissement (PPI) pour l'éclairage public. C'est plutôt une bonne chose, cela nous permet de voir sur quelques années.

Nous avons une augmentation constante de l'activité du service Énergies, avec la signature de 28 « Conseil en Energie Partagée » (CEP) par les communes, et la réalisation d'études de faisabilité de réseaux de chaleur. Là aussi, dans la réflexion sur une projection, cela nécessite de savoir jusqu'où l'on va et si l'on peut continuer sur la lancée dans laquelle nous sommes entrés.

S'agissant de notre budget primitif au niveau des dépenses : nous avons souhaité vous souligner les principales variations de dépenses.

Pour le fonctionnement : un accroissement du nombre d'agents, l'achat d'énergie et une maintenance de l'éclairage public, le coût de câblage des réseaux de télécommunication, les études énergétiques et en même temps une baisse des subventions de l'ADEME qui y sont liées.

Pour l'investissement : des travaux sur le patrimoine éclairage public, la dissimulation des réseaux.

*(Lecture de l'impact budgétaire des transferts de compétences)*

**M. ABADIE, Président.**- Je pense que les communes peuvent être satisfaites d'avoir accepté de transférer la compétence afin que l'on soit le collecteur de la Taxe Locale sur l'Electricité (TLE) puisque, grâce au Syndicat, et j'en profite pour remercier tous nos agents qui travaillent sur ce dossier, nous avons d'abord pu vérifier que l'intégralité de la TLE était bien versée aux communes. D'ailleurs certaines communes ont été agréablement surprises de recevoir des chèques supplémentaires des opérateurs autres qu'EDF, et des sommes assez importantes puisque nous avons obtenu des rappels. Donc je tiens à remercier les services pour tout le travail qu'ils font.

Je vérifie aussi que le reversement se fasse très rapidement, puisqu'on n'est pas là pour faire de la trésorerie mais pour que les communes puissent en bénéficier le plus rapidement possible. Si jamais vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous le dire, mais je crois qu'aujourd'hui on peut se satisfaire de la collecte de la TLE par le Syndicat.

**M. DEVINAZ.**- *(Lecture des principales autres dépenses et recettes)*

*(Suite lecture du budget primitif 2010)*

Nous avons souhaité présenter l'évolution des recettes et des dépenses entre 2003 et 2010. Vous voyez que la plupart des chiffres sont en augmentation, et que les charges de gestion courante diminuent. Si j'ai bien compris, c'est essentiellement lié à la dette au SYDER. On rembourse cette dette jusqu'au moment où elle va disparaître.

Quand on voit monter en puissance ainsi, il est normal que l'on se pose un certain nombre de questions pour voir comment ces choses vont évoluer dans le temps.

De même, nous avons souhaité vous montrer les évolutions des recettes et des dépenses entre 2003 et 2010. On voit là que tout progresse. En tous les cas, en achat d'énergie. En maintenance, sur les deux dernières années, on peut considérer qu'il y a une forme de stabilisation.

Évolution des recettes et des dépenses au niveau du personnel : aujourd'hui nous sommes à 43 agents, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels, et il y a 4 stagiaires.

On voit bien qu'entre 2003 et aujourd'hui, nous sommes très nettement montés en puissance au niveau du personnel. Et à l'égard de ce personnel, notre Syndicat a un devoir : lui fournir de l'activité et le rassurer dans le développement de son avenir. D'où un certain nombre de questions que l'on doit se poser à travers ce séminaire.

Je vais vous donner lecture des recettes de fonctionnement, et nous aurons à formuler un vote.

*(Suite lecture du budget primitif 2010)*

Nous avons souhaité aussi vous montrer l'évolution de nos recettes de fonctionnement – Redevances. On voit bien que la R2 Électricité a fortement augmenté. C'est lié aux travaux, d'où là aussi un certain nombre de questions à se poser sur les années qui viennent.

L'évolution des recettes de fonctionnement – Contributions : là aussi on voit une progression.

**M. ABADIE, Président.**- Elles vont encore augmenter pendant au moins 12 ans.

Nous en avons déjà parlé mais je rappelle que puisque les contributions des communes sont basées sur un montant annuel sur 15 ans, sachant que l'on a à peu près 3 à 4 ans d'activité, nous avons donc encore 11 ans de montée en plateau. Chaque année, vous ne pourrez jamais avoir moins que ce qu'il y a maintenant. Chaque fois cela va augmenter. Cela augmentera plus ou moins en fonction des demandes des communes et des nouvelles contributions qui viendront s'ajouter.

À l'exception de la dette du SYDER et de la dette du SIGERLy sur les emprunts, puisque celles-là sont en diminution. Là on a un petit phénomène de baisse, mais on voit que le reste continue à

augmenter. Et c'est là où nous allons sensibiliser les communes à être très vigilantes parce que la fiscalisation, c'est bien, mais elle a ses limites aussi.

**M. DEVINAZ.**- C'est l'un des points qui sera abordé dans le séminaire. A l'avenir, il conviendra de s'assurer que les communes sachent bien où elles en sont, et en même temps de savoir si on a bien les mêmes chiffres d'un côté comme de l'autre.

Au niveau des dépenses d'investissement, nous aurons là aussi à formuler un vote.

*(Suite budget primitif 2010 : lecture des dépenses d'investissement).*

Dans les diapositives qui doivent être projetées derrière moi, je pense que nous avons dû montrer aussi comment évoluaient les travaux. Je n'ai pas spécialement de commentaire à faire. Sinon qu'en fonction des problématiques abordées lors du séminaire « Finances » on verra comment l'évolution se fera.

Et si on a parlé des dépenses d'investissement, nous aurons à formuler un vote sur les recettes d'investissement.

*(Suite du budget primitif 2010 : lecture des recettes d'investissement).*

Toujours pour essayer de visualiser les données dans le temps, vous avez le FCTVA qui doit être projeté en ce moment derrière moi, qui montre que nous sommes là aussi montés en puissance.

Le Président dit qu'il y a les deux années liées au plan de relance. Je ne ferai pas de commentaires. Il ne faudrait pas s'arrêter à une année basée sur la relance.

Derrière seront projetées les recettes d'investissement – TVA ERDF.

Je ne sais pas si c'est la même explication ?

**M. ABADIE, Président.**- Non. Là c'est simplement que l'on a rattrapé, comme nous avons du retard dans les dossiers et que nous n'avons pas assez de personnel, nous avons récupéré des années antérieures qui nous étaient dues. L'évolution pour 2009 n'a rien à voir avec le plan de relance, ce sont simplement des retards. C'est de notre faute.

**M. DEVINAZ.**- Dans la période actuelle, nous sommes sensibilisés aux emprunts que nous faisons. Derrière moi, vous devez avoir un camembert qui essaye de répartir les dettes par organisme prêteur. Les chiffres indiqués, ce sont les remboursements par an.

Dans tout ce que vous voyez, on voit bien que DEXIA est celui à qui on a le plus frappé à la porte.

Dans tout cela, si ma mémoire est bonne, on a un prêt revolving qui représente 21 % de l'ensemble de nos prêts. Et il est nécessaire pour assurer la continuité de notre trésorerie.

Derrière moi sera projeté maintenant ce que cela représente en termes de remboursement, en se projetant jusqu'en 2024 (le titre n'est pas tout à fait bon puisqu'il est resté entre 2003 et 2010). Si j'ai bien compris, c'est à la date d'aujourd'hui, comme si on n'empruntait plus, voilà ce que cela donnerait. Et évidemment on arriverait à zéro en 2025.

Tout ceci pour illustrer bien évidemment que nous n'allons a priori pas nous arrêter d'emprunter.

Voilà les éléments du budget primitif 2010. Et maintenant nous avons la projection de ce que nous devons voter.

**M. ABADIE, Président.**- Nous voterons par chapitre. Le débat est ouvert. Avez-vous des questions ?

Nous avons essayé d'être assez synthétiques et schématiques, de façon à être clairs, car on sait qu'un budget n'est jamais évident à présenter. Vous avez de grands tableaux.

Nous avons essayé d'être les plus clairs possible en vous envoyant l'ensemble des éléments, avec un lien pour le télécharger, dans lequel vous retrouviez en format A3 de présentation : le budget primitif 2009, le budget supplémentaire, les reports, les décisions modificatives, ce qui vous permet de suivre vraiment l'évolution de notre budget puisque, pour faire des comparaisons, il est toujours judicieux de le faire de budget primitif à budget primitif, même si dans la discussion que nous avons eue avec les collègues, pour certains c'est une gymnastique qui n'est pas si évidente que cela. Certains disent qu'il vaut mieux comparer de budget primitif à budget primitif. Moi je préfère comparer budget réel fini à budget primitif, car cela permet de recoller le budget prévisionnel. Je rappelle que nous votons un budget prévisionnel, et il me semble qu'il est plus fin lorsqu'on prend tous les éléments.

Reporter une ligne de 5 000 €uros alors que l'on en a dépensé que 1 000 €uros, cela ne sert à rien et cela ne veut rien dire. Par contre, on sait que quand on a dépensé 1 000 €uros, il est plus judicieux de dire que l'on ne reporte que 1 000 €uros, sauf si on sait que cette année-là, par exemple les vêtements de travail, on a dit : « L'année dernière, nous n'avons rien dépensé, et cette année c'est 5 000 €uros ». L'année dernière nous avons dépensé 114 €uros. On pourrait dire que l'on met moins, mais non car les vêtements de travail doivent être renouvelés par période.

Je crois que c'est plus facile à expliquer et à comprendre que de passer d'un thème à l'autre sans connaître les mouvements qui se sont produits entre-temps.

J'ouvre le débat, avez-vous des questions ?

**M. FARAMIN** (Dardilly).- Dans la section recettes d'investissement, il serait intéressant de préciser le chapitre 16 : on a 11 millions d'€uros d'emprunts prévus, d'ouverture de crédits à emprunter (page 2).

Or, le chapitre 16 fait apparaître 19,801 millions d'€uros.

**M. ABADIE, Président.**- Vous avez 11 millions d'€uros d'emprunts pour 2010, que l'on emploiera si nécessaire. Et vous avez 8,801 millions d'€uros, qui correspondent au prêt revolving. Ce qui a été expliqué tout à l'heure, cela nous sert de volant de trésorerie.

**M. FARAMIN** (Dardilly).- L'explication, c'est le prêt revolving. Où retrouve-t-on ce montant de 8,801 millions d'€uros ?

**M. ABADIE, Président.**- En dépenses.

**M. FARAMIN** (Dardilly).- D'accord.

**M. ABADIE, Président.**- D'autres questions ?

Nous allons passer au vote par chapitre.

**M. DEVINAZ.**- Je vous propose d'adopter les totaux directement.

⇒ Dépenses de fonctionnement : 26 132 463 €uros.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

**\* Adopté à l'unanimité.**

⇒ Les recettes de fonctionnement : 26 132 463 €uros.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

**\* Adopté à l'unanimité.**

⇒ Les dépenses d'investissement : 40 750 786 €uros.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

**\* Adopté à l'unanimité.**

⇒ Les recettes d'investissement : 40 750 786 €uros.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

**\* Adopté à l'unanimité.**

Merci à vous toutes et tous.

Monsieur le Président, notre budget primitif est adopté.

Nous allons passer au budget annexe.

C-2010-03-24/04

<p style="text-align: center;"><b>BUDGET PRIMITIF 2010 du BUDGET ANNEXE</b> <b>« Réseau de chaleur de Sathonay-Camp »</b></p>
---

*Rapporteur : Monsieur Pierre ABADIE, Président*

*Confère délibération page 23.*

**M. DEVINAZ.-** *(Lecture du budget primitif du réseau de chaleur de Sathonay-Camp).*

Est-ce clair pour tout le monde ? Je peux procéder au vote ?

**M. ABADIE, Président.-** Bien entendu, je ne participerai pas au vote, vous comprenez pourquoi *(Monsieur ABADIE est maire de la commune de Sathonay-Camp).*

Je profite que l'on parle de ma commune pour vous annoncer que nous avons le plaisir d'avoir eu le 1er Prix de la Région, c'est officiel depuis hier, dans les éco-quartiers, nous avons eu le 1er Prix régional pour Sathonay-Camp avec un prix de 60 000 €uros.

Je vais procéder au vote.

⇒ Budget primitif 2010 réseau de chaleur de Sathonay-Camp.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

**\* Adopté à l'unanimité.**

C-2010-03-24/05

**BUDGET PRIMITIF 2010 du BUDGET ANNEXE  
« Réseau de chaleur de La Tour de Salvagny »**

*Rapporteur : Monsieur Pierre ABADIE, Président*

*Confère délibération page 25.*

**M. DEVINAZ.-** (*Lecture du budget primitif du réseau de chaleur La Tour de Salvagny*)

⇒ Budget primitif 2010 réseau chaleur de La Tour de Salvagny.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

**\* Adopté à l'unanimité.**

C-2010-02-10/06

**BUDGET ANNEXE 2010 PHOTOVOLTAÏQUE**

*Rapporteur : Monsieur Pierre ABADIE, Président*

*Confère délibération page 26.*

**M. DEVINAZ.-** (*Lecture du budget primitif photovoltaïque*)

⇒ Budget primitif annexe 2010 – Photovoltaïque.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

**\* Adopté à l'unanimité.**

Mes chers Collègues, je vous remercie.



**QUESTIONS DIVERSES**

**M. ABADIE, Président.-** Nous avons terminé pour tout ce qui concerne la partie budget.

Nous passons aux questions diverses. Y a-t-il des questions diverses ? Non ?

Nous allons donc clore ce Comité. Je vous remercie de votre présence, et je vous dis à bientôt.

*(La séance est levée à 19h20).*

## DELIBERATIONS

C-2010-03-24/01

### COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT EN VERTU DE LA DÉLÉGATION ACCORDÉE PAR DÉLIBÉRATION DU COMITÉ N° C\_2008-04-09/05 DU 9 AVRIL 2008

Dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation de pouvoirs qui a été accordée au Président Pierre ABADIE par délibération du 9 avril 2008, conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au Comité des décisions que le Président été amené à prendre depuis la réunion du comité du 10 février 2010 :

#### ☞ **MAPA**

Signature du marché à bons de commande de téléphonie mobile n° 09-05 lot B avec l'entreprise SFR, pour un montant de 80 000 €uros maximum sur 4 ans.

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur : Monsieur Pierre ABADIE, Président*

#### **Le Comité syndical**

- PREND ACTE de cette décision prise en vertu de la délégation accordée au Président par délibération n° C\_2008-04-09/05 du 9 avril 2008.

*Date de réception en Préfecture : 31/03/2010*

*Date d'affichage : 1/04/2010*



C-2010-03-24/02

### COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE BUREAU DU 11 MARS 2010 EN VERTU DE LA DÉLÉGATION ACCORDÉE PAR DÉLIBÉRATION DU COMITÉ N° C\_2008-06-25/07 DU 25 JUIN 2008

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au Comité des décisions prises par le Bureau lors de la séance du 11 mars 2010, en application de la délibération n° C\_2008-06-25/07 25 juin 2008 :



<b>N° Délibération</b>	<b>Objet</b>
B-2010-03-11/01	Convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage avec la commune de Vourles pour la réalisation de travaux communs de dissimulation esthétique des réseaux et d'éclairage public - Rue Jean-Baptiste Mermet
B-2010-03-11/02	Convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage avec la commune de Vourles pour la réalisation de travaux communs de dissimulation esthétique des réseaux et d'éclairage public - Rue Louis Vernay
B-2010-03-11/03	Convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage avec la commune de Millery pour la réalisation de travaux communs de dissimulation esthétique des réseaux et d'éclairage public - Rue de la Gallée à Millery
B-2010-03-11/04	Autorisation d'absence pour évènements familiaux
B-2010-03-11/05	Grand Lyon – Conditions d'accès à l'application CHORUS

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur : Monsieur Pierre ABADIE, Président*

### **Le Comité syndical**

- PREND ACTE du compte-rendu des décisions du Bureau du 11 mars 2010 citées ci-dessus et prises en vertu de la délégation accordée par la délibération n° C\_2008-06-25/07 du 25 juin 2008

*Date de réception en Préfecture : 31/03/2010  
Date d'affichage : 1/04/2010*



C-2010-03-24/03

<b>BUDGET PRIMITIF 2010 DU BUDGET PRINCIPAL</b>
---

Il est rappelé que le Débat d'Orientation Budgétaire s'est tenu lors de la précédente séance du comité syndical (10 février 2010).

Le projet de budget général s'équilibre en 2010 en mouvements réels à	50 498 090 €
Pour 2009, les prévisions du budget primitif s'élevaient à	50 733 610 €
La variation des budgets 2009-2010 est donc de	<b>- 0.46 %</b>

**Le tableau suivant retrace les inscriptions budgétaires 2009 – 2010 afin de visualiser les évolutions :**

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>Variation 2009-2010</b>
<b>Montant global du budget (réel) en € = A + B</b>	<b>50 733 610 €</b>	<b>50 498 090 €</b>	<b>-0,46 %</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses totales	24 219 950 €	26 132 463 €	7,90 %
Opérations d'ordre	4 206 000 €	5 953 523 €	41,55 %
Dépenses réelles = <b>A</b>	20 013 950 €	20 178 940 €	0,82 %
Recettes totales	24 219 950 €	26 132 463 €	7,90 %
Opérations d'ordre	0 €	0 €	
Recettes réelles	24 219 950 €	26 132 463 €	7,90 %
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses totales	32 948 860 €	40 750 786 €	23,68 %
Opérations d'ordre	2 229 200 €	10 431 636 €	367,95 %
Dépenses réelles = <b>B</b>	30 719 660 €	30 319 150 €	-1,30 %
Recettes totales	32 948 860 €	40 750 786 €	23,68 %
Opérations d'ordre	6 435 200 €	16 385 159 €	154,62 %
Recettes réelles	26 513 660 €	24 365 627 €	-8,10 %

Sur la période 2007 à 2009, on constate que les demandes des communes en matière de dissimulation des réseaux commencent à se stabiliser, et que les Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI) pour l'éclairage public mis en place en 2008 pour 6 ans se réalisent pleinement.

Parallèlement, on constate que l'activité du service Énergies ne cesse d'augmenter, signature de 28 CEP par les communes et réalisation d'un nombre croissant d'études de faisabilité de réseaux de chaleur. Ce qui devrait nécessiter en 2010 de procéder à de nouveaux recrutements afin de nous permettre de réaliser pleinement les demandes des communes.

Le budget 2010 prend en compte toutes ces demandes et missions assumées par le SIGERLy.

S'agissant du fonctionnement, les principales variations sont liées :

- à l'accroissement du nombre d'agents
- à l'achat d'énergie et la maintenance de l'éclairage public
- aux coûts de câblage des réseaux de télécommunication
- aux études énergétiques et à la diminution des subventions de l'ADEME associées à ces études

S'agissant de l'investissement, les dépenses sont liées principalement aux travaux sur le patrimoine Éclairage Public des communes ayant confié la compétence et les dissimulations de réseaux réalisées à la demande des communes.

Les résultats de l'exercice 2009 seront repris au budget supplémentaire qui interviendra après le vote du compte administratif.

Le Budget est voté par nature. Conformément aux dispositions de l'article L.2312-2, le comité s'est prononcé sur le vote des crédits par chapitre.

Le budget primitif 2010 joint comprend :

### **I – Informations générales**

- Informations statistiques, fiscales et financières (p.2)
- Modalités et vote du budget (p.3)

## II – Présentation générale du budget

- Vue d'ensemble, sections (p.4)
- Vue d'ensemble, section de fonctionnement, chapitres (p.5)
- Vue d'ensemble, section d'investissement, chapitres (p.6)
- Balance générale du budget, dépenses (p.7)
- Balance générale du budget, recettes (p.8)

## III – Vote du budget

- Section de fonctionnement, détail des dépenses, articles (p.9)
- Section de fonctionnement, détail des recettes, articles (p.12)
- Section d'investissement, détail des dépenses, (p.13)
- Section d'investissement – détail des recettes (p.15)
- Opération d'équipement – détail des chapitres et article (p.17)

## IV – Les annexes

- États de la dette (p.18)
- Éléments du bilan (p. 22)
- État du personnel (p. 23)
- Autres informations (p. 25)

## ANALYSE DES PRINCIPALES PROPOSITIONS NOUVELLES

### IMPACT BUDGETAIRE DES TRANSFERTS DE COMPETENCES :

#### ❖ FONCTIONNEMENT : DEPENSES

- |  |                       |             |
|--|-----------------------|-------------|
| ➤ Conventions « câblage FT-UPC-NC » :                          | (chap.011 art. 605)   | 750 000 €   |
| ➤ Éclairage Public « achat d'énergie » :                       | (chap.011 art. 60612) | 2 100 000 € |
| ➤ Éclairage Public « maintenance » :                           | (chap.011 art. 61523) | 1 260 000 € |
| ➤ Énergie : « études générales éclairage public et énergie » : | (chap.011 art. 617)   | 351 700 €   |

#### ❖ FONCTIONNEMENT : RECETTES

- |   |                    |              |
|---|--------------------|--------------|
| ➤ Subventions Région :  | (chap.74 art.7472) | 73 714 €     |
| ➤ Subventions ADEME :   | (chap.74 art.7478) | 145 749 €    |
| ➤ Les contributions des communes :  | (chap.74 art.7474) | 11 483 000 € |
| ➤ Les redevances de concessions :   | (chap.75 art.757)  | 4 000 000 €  |
| ➤ Les remboursements de travaux France télécom :  | (chap.70 art.704)  | 271 500 €    |
| ➤ La taxe sur l'électricité pour un montant de :  | (chap.73 art.7351) | 10 000 000 € |
| Avec l'écriture correspondante en dépenses (versement aux communes)<br>de 9 900 000 € (chap.014 art.7398) |                    |              |

#### ❖ INVESTISSEMENT : DEPENSES

- |  |                    |              |
|--|--------------------|--------------|
| ➤ Travaux aménagement des locaux                             | (chap.23.art 2313) | 58 000 €     |
| ➤ Dissimulation coordonnée des réseaux :                     | (chap.23 art.2315) | 13 500 000 € |
| ➤ Travaux d'éclairage public :                               | (chap.23 art.2315) | 3 500 000 €  |
| ➤ Conventions de maîtrise d'ouvrage unique avec les communes | (chap.45 art.458)  | 128 000 €    |

En contrepartie sont enregistrées les RECETTES suivantes :

- |  |                     |              |
|--|---------------------|--------------|
| ➤ Le FCTVA :   | (chap.10 art.10222) | 1 715 000 €  |
| ➤ TVA à récupérer auprès d'ERDF :                                      | (chap.27 art.2762)  | 958 000 €    |
| ➤ Un prêt estimé à :   | (chap.16 art.1641)  | 11 000 000 € |
| ➤ Le prélèvement provenant de la section de fonctionnement (chap. 021) |                     | 5 889 812 €  |

## LES PRINCIPALES AUTRES DEPENSES ET RECETTES :

### ❖ FONCTIONNEMENT

- Les dépenses de personnel : (chap.012) 1 950 000 €
- Les dépenses de fonctionnement du SIGERLy : (partie du chap.011) 413 430 €

Compensées en partie par

- Les redevances de concession ERDF-GRDF : (chap.75 art.757) 4 000 000 €
- La part fixe de la contribution Éclairage Public : (chap.74 partie art.7474) 335 486 €

### ❖ INVESTISSEMENT

- Achat de matériel technique : (chap.21 art.2158) 4 700 €
- Achat de véhicules : (chap.21 art.2182) 70 000 €
- Achat de matériel de bureau et informatique : (chap.21 art.2183) 80 000 €
- Achat de mobilier : (chap.21 art.2184) 2 000 €

## LE BUDGET PRIMITIF 2010 SE PRESENTE AINSI :

### Dépenses de Fonctionnement

Chapitre 011 - Charges à caractère général .....	4 875 130 €
Chapitre 012 - Charges de personnel .....	1 950 000 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante .....	1 318 560 €
Chapitre 66 - Charges financières.....	2 098 450 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles .....	36 800 €
Chapitre 014 - Atténuations de produits .....	9 900 000 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections.....	63 711 €
023 - Virement à la section d'investissement .....	5 889 812 €
<b>Soit un total de .....</b>	<b>26 132 463 €</b>

### Recettes de Fonctionnement

Chapitre 70 - Produit des services .....	277 000 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes .....	10 000 000 €
Chapitre 74 - Dotations et participations .....	11 770 463 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante .....	4 035 000 €
Chapitre 76 - Produits financiers .....	8 000 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels.....	30 000 €
Chapitre 013 - Atténuation de charges.....	12 000 €
<b>Soit un total de .....</b>	<b>26 132 463 €</b>

### Dépenses d'investissement

Chapitre 16 - Remboursement d'emprunts.....	12 944 950 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles.....	31 500 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles .....	156 700 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours .....	17 058 000 €
Chapitre 45 - Opérations pour compte de tiers.....	128 000 €
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales.....	10 431 636 €
<b>Soit un total de .....</b>	<b>40 750 786 €</b>

### Recettes d'investissement

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers .....	1 715 000 €
Chapitre 13 - Subventions d'investissement .....	1 197 427 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées .....	19 801 000 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières .....	1 458 000 €

Chapitre 024 - Produits des cessions.....	66 200 €
Chapitre 45 - Opérations pour compte de tiers.....	128 000 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections.....	63 711 €
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales.....	10 431 636 €
021 - Virement de la section de fonctionnement .....	5 889 812 €
<b>Soit un total de .....</b>	<b>40 750 786 €</b>

**Les sections de fonctionnement et d'investissement sont présentées en équilibre.**

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur : Monsieur Gilbert-Luc DEVINAZ, Vice-président*

### **Le Comité syndical**

A l'unanimité des membres présents

- SE PRONONCE favorablement sur le vote des crédits par chapitres tels que présentés ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article L.2312-2 du CGCT.

*Date de réception en Préfecture : 6/04/2010*

*Date d'affichage : 6/04/2010*



C-2010-03-24/04

<b>BUDGET PRIMITIF 2010 du BUDGET ANNEXE</b> <b>« Réseau de chaleur de Sathonay-Camp »</b>
---

Par délibération C-2007-06-20/05, le budget annexe « Réseau de chaleur de Sathonay-Camp » a été créé.

Le budget 2010 relatif à cette activité de distribution de chaleur se présente ainsi (les montants sont HT) :

#### **Dépenses de Fonctionnement**

Chapitre 011 - Charges à caractère général .....	28 915,00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel .....	3 330,00 €
Chapitre 66 – Charges financières.....	12 425,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre section.....	12 236,00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement .....	4 074,00 €
<b>Soit un total de .....</b>	<b>60 980,00 €</b>

## Recettes de Fonctionnement

Chapitre 70 – Vente de produits fabriqués, prestations de service .....	60 000,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre section .....	980,00 €
<b>Soit un total de</b> .....	<b>60 980,00 €</b>

## Dépenses d'investissement

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées .....	15 330,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections .....	980,00 €
<b>Soit un total de</b> .....	<b>16 310,00 €</b>

## Recettes d'investissement

Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections .....	12 236,00 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement .....	4 074,00 €
<b>Soit un total de</b> .....	<b>16 310,00 €</b>

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont présentées en équilibre.

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur : Monsieur Gilbert-Luc DEVINAZ, Vice-président*

### Le Comité syndical

A l'unanimité des membres présents

- SE PRONONCE favorablement sur le vote des crédits par chapitre tels que présentés ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article L.2312-2 du CGCT..

*Date de réception en Préfecture : 6/04/2010*

*Date d'affichage : 6/04/2010*



C-2010-03-24/05

### **BUDGET PRIMITIF 2010 du BUDGET ANNEXE « Réseau de chaleur de La Tour de Salvagny »**

Ce budget annexe créé en 2008 (délibération C-2007-12-12/02) a permis la réalisation d'une chaufferie bois avec réseau urbain de chaleur qui alimente en chauffage les logements de la ZAC du Contal de La Tour de Salvagny.

Les travaux étant terminés, le budget 2010 prévoit l'exploitation de l'activité de distribution de chaleur, soumise à TVA, qui est une activité industrielle et commerciale au sens de l'article L 2221 - 1 du C.G.C.T.

Rappelons que la ville de La Tour de Salvagny a transféré sa compétence « production et distribution publique de chaleur » par délibération du 21 décembre 2006. Ce service est exploité par le SIGERLy en gestion directe sous la forme d'une régie sans personnalité juridique et sans autonomie financière. Les dépenses et les recettes se rapportant au coût du service font l'objet d'une comptabilité distincte retracée dans un budget annexe rattaché comptablement au budget principal du Syndicat.

Le budget annexe 2010 pour le réseau de chaleur de La Tour de Salvagny se présente ainsi (les montants sont HT) :

## BUDGET 2010 DU BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR DE LA TOUR DE SALVAGNY

### **Dépenses de Fonctionnement**

Chapitre 011 - Charges à caractère général .....	32 299 €
Chapitre 012 - Charges de personnel .....	2 865 €
Chapitre 023 - Virement section investissement .....	9 878 €
Chapitre 66 - Charges financières.....	15 622 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre section.....	25 283 €
<b>Soit un total de .....</b>	<b>85 947 €</b>

### **Recettes de Fonctionnement**

Chapitre 70 - Vente de produits fabriqués, prestations de service.....	38 116 €
Chapitre 77 - Produits Exceptionnels .....	37 800 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections.....	10 031 €
<b>Soit un total de .....</b>	<b>85 947 €</b>

### **Dépenses d'investissement**

Chapitre 16 – Emprunts et Dettes assimilées .....	25 130 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections .....	10 031 €
<b>Soit un total de .....</b>	<b>35 161 €</b>

### **Recettes d'investissement**

Chapitre 021 – Virement de la section de Fonctionnement .....	9 878 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections .....	25 283 €
<b>Soit un total de .....</b>	<b>35 161 €</b>

**Les sections de fonctionnement et d'investissement sont présentées en équilibre.**

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur : Monsieur Gilbert-Luc DEVINAZ, Vice-président*

### **Le Comité syndical**

A l'unanimité des membres présents

- SE PRONONCE favorablement sur le vote des crédits par chapitres tels que présentés ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article L.2312-2 du CGCT.

*Date de réception en Préfecture : 6/04/2010*

*Date d'affichage : 6/04/2010*



**BUDGET PRIMITIF 2010 du BUDGET ANNEXE « Photovoltaïque »**

Par délibération C-2008-02-06/04, le budget annexe « Photovoltaïque » a été créé.

Le budget 2010 relatif à cette activité de production d'électricité de proximité, se présente ainsi (les montants sont HT) :

**BUDGET 2010 DU BUDGET ANNEXE « Photovoltaïque »****Dépenses de Fonctionnement**

Chapitre 011 Charges à caractère général.....	250 €
Chapitre 66 – Charges financières.....	41 795 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre section.....	25 700 €
023 - Virement à la section d'investissement .....	19 061 €
<b>Soit un total de .....</b>	<b>86 806 €</b>

**Recettes de Fonctionnement**

Chapitre 70 – Vente de produits fabriqués, prestations de service.....	85 000 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections .....	1 806 €
<b>Soit un total de .....</b>	<b>86 806 €</b>

**Dépenses d'investissement**

Chapitre 16 – Remboursement d'emprunts.....	42 955 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.....	231 000 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours .....	117 000 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections .....	1 806 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales .....	202 000 €
<b>Soit un total de .....</b>	<b>594 761 €</b>

**Recettes d'investissement**

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées .....	348 000 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections .....	25 700 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales .....	202 000 €
021 - Virement de la section de fonctionnement .....	19 061 €
<b>Soit un total de .....</b>	<b>594 761 €</b>

**Les sections de fonctionnement et d'investissement sont présentées en équilibre.**

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur : Monsieur Gilbert-Luc DEVINAZ, Vice-président*

**Le Comité syndical**

A l'unanimité des membres présents

- SE PRONONCE favorablement sur le vote des crédits par chapitres tels que présentés ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article L.2312-2 du CGCT.

*Date de réception en Préfecture : 6/04/2010*

*Date d'affichage : 6/04/2010*